

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 73 (1922)
Heft: 6

Rubrik: Étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

coupes d'un volume inférieur à 5 m³. Du volume exploité, le 80 % a été attribué à l'usage des ayants-droit et le 20 % seulement mis en vente.

Il a été fait un gros effort dans le domaine des installations de transport grâce, en partie, aux subsides extraordinaires de chômage dont on a laissé entrevoir la répartition. Vingt-neuf projets de chemins ont été déposés se développant sur une longueur de 79 km; le coût de leur exécution est devisé à fr. 1.177.169. Quant aux travaux exécutés, ils ont compris 71 km de chemins et environ 2 km de câbles; la dépense a été de fr. 930.000.

Le rapport relève que l'année 1921 — qui détient le record de la sécheresse — s'est signalée par un nombre inusité d'incendies de forêts. L'étendue incendiée a été estimée à 150 ha dans les pineraies et plantations effectuées à proximité de la fabrique d'aluminium de Chippis.

Les avalanches n'ont causé aucun dégât aux forêts, fait aussi heureux qu'exceptionnel.

ÉTRANGER.

France. Nous venons d'apprendre la nouvelle de la mort de M. Emile Cardot, ancien conservateur des eaux et forêts, décédé le 27 avril, à l'âge de 71 ans. On sait que M. Cardot dirigeait la *Revue des eaux et forêts*, dont il avait assumé la rédaction à partir de l'année 1920. M. Cardot n'était certes pas un inconnu pour les sylviculteurs suisses, car certains d'entre eux avaient eu le privilège d'être reçus par lui, en 1917, au congrès de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort, à Pontarlier. Nous nous souvenons de la discussion passionnée à laquelle nous avons alors assisté, dans l'opulente sapinière de Pontarlier, entre M. Cardot et M. Biolley; c'était la lutte entre la futaie régulière à coupes successives et la forêt jardinée!

Le long séjour que fit M. Cardot dans le Jura le plaça en contact direct avec la culture pastorale dont il ne tarda pas à devenir l'animateur. Il a révolutionné les méthodes culturales des estivages et son principal mérite a été de nous laisser son remarquable *Petit manuel à l'usage des Sociétés pastorales forestières*, le seul ouvrage que nous possédions sur l'aménagement des pâturages. Le défunt a aussi écrit le *Manuel de l'arbre*, édité par le Touring-Club de France, dont le succès a été considérable. Jusqu'au moment de sa retraite, il a dirigé le service de l'alpiculture à la Direction générale des eaux et forêts, dont il a été le premier titulaire.

La sylviculture française perd en M. Emile Cardot un maître éminent dont l'activité a été bienfaisante. Les rapports avec M. Cardot étaient empreints de la plus grande cordialité et nous perdons en lui un frère écrivain-forestier dont la courtoisie égalait le mérite professionnel. Nous présentons à son unique fille, Madame Mélot-Cardot, ainsi qu'à sa famille, l'hommage de notre sincère sympathie. *A. Barbey.*